

# Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

## Actualisation SRADDET - Données 2022 - Ardennes

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.30.10.24



Ardennes

Population 2022	267 672 (- 0,4 %)	4,8 %	Part département dans la Région Grand Est (2022)
Nombre de salariés 2022	82 692 (- 0,1 %)	4,1 %	
Nombre d'établissements privés 2022	5 646 (- 0,4 %)	4,1 %	
Tonnages DAEndni produits 2022	251 507 (- 6,2 %)	5,1 %	
Tonnages DAEndni traités 2022	126 323 †	4,5 %	Valeur Grand Est (2022)
Taux de valorisation matière et organique 2022	72 %	75 %	
Taux de valorisation énergétique 2022	4 %	9 %	

## Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

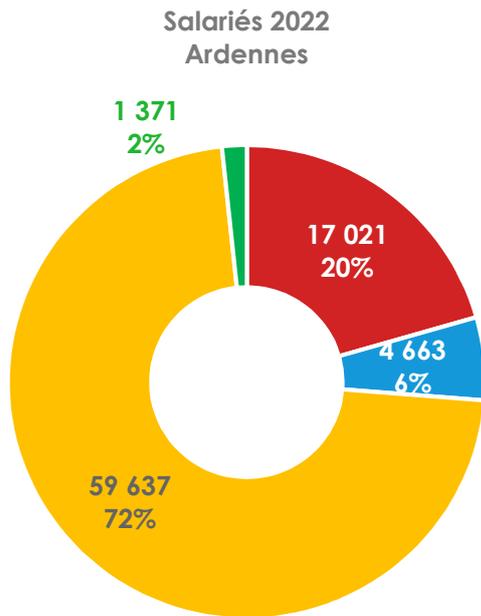
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

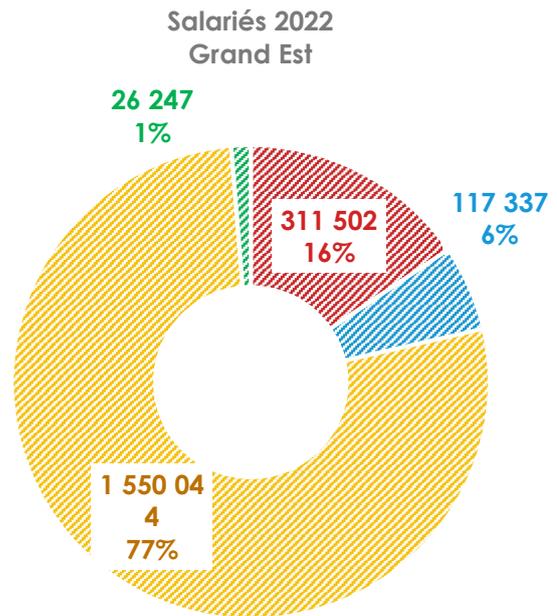
*Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.*

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

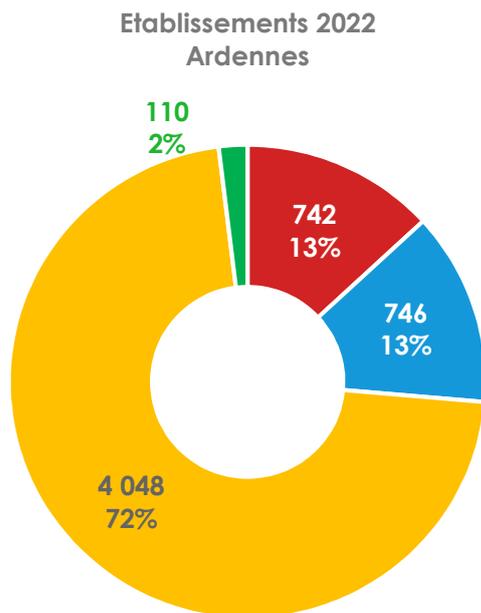
## Chiffres clés de l'activité économique



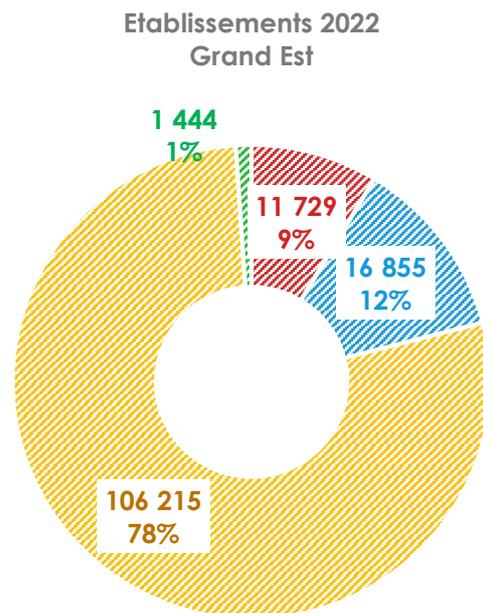
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

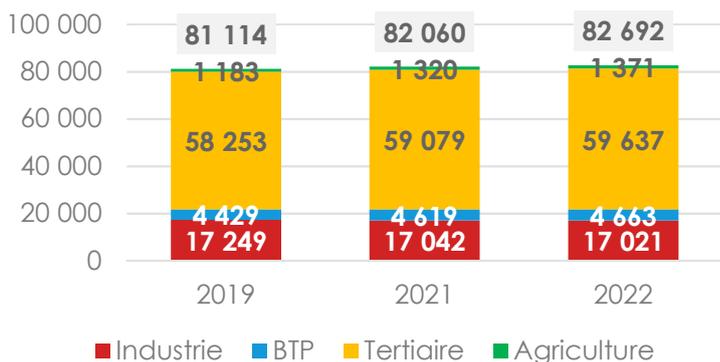


■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

### Evolution du nombre de salariés - Ardennes



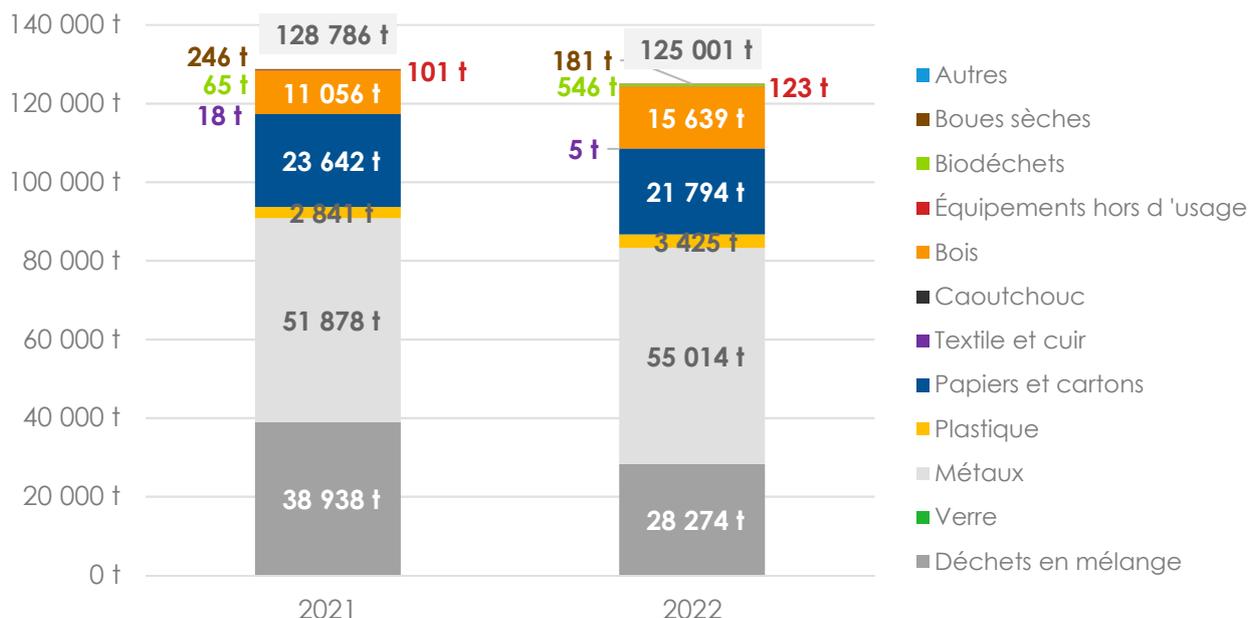
En dehors de la baisse observée sur le nombre de salariés en 2020 du fait de la crise sanitaire, le nombre de salarié augmente progressivement.

Le tertiaire profite le plus de cette augmentation tandis que l'industrie est en léger recul.

## Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

### Evolution des tonnages produit sur la base des tonnages entrant en installation de traitement à périmètre constant - Ardennes



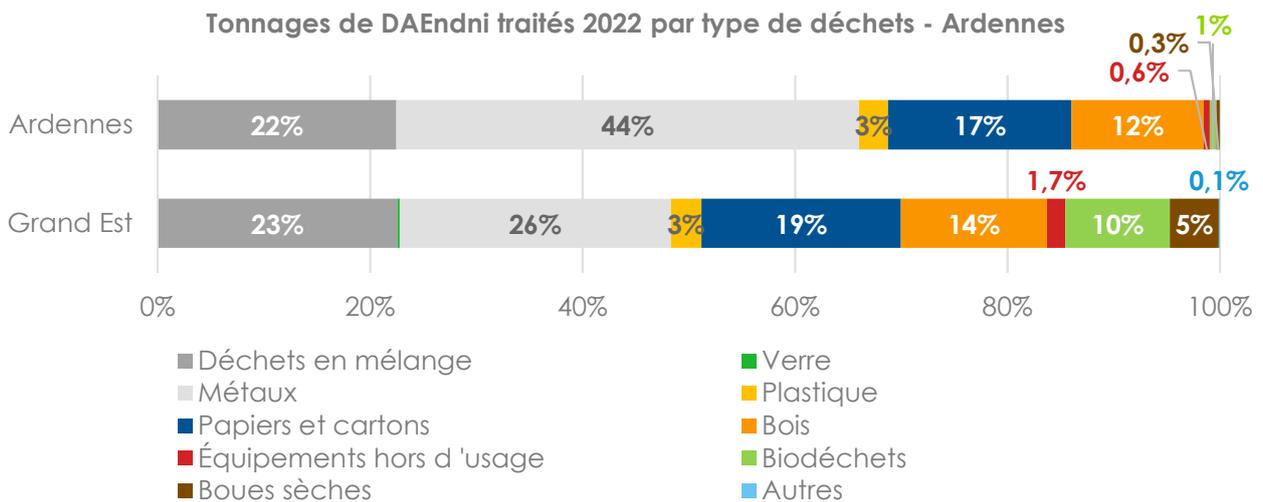
Entre 2021 et 2022, on note une **baisse de 3 800 t** de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette baisse concerne particulièrement les déchets en mélange, et dans une moindre mesure les papiers et cartons.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 268 100 t en 2021. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 1 600 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (- 11 200 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2022 est estimé à **251 500 t**. Cette baisse s'explique par un retour à la normal après la reprise économique post crise sanitaire en 2021.

# Traitement des DAE non dangereux non inertes

## Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2022 à **126 000 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

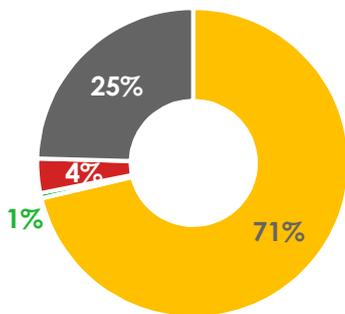


Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019, avec une majorité de métaux, liés à l'activité métallurgique du département. L'absence de biodéchets identifiés dans les tonnages entrant en installations de traitement se maintient.

## Valorisation des tonnages identifiés

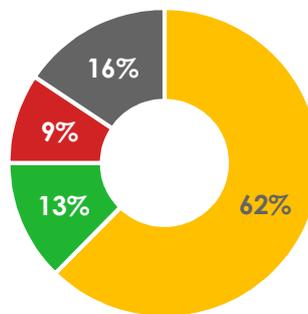
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Ardennes



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

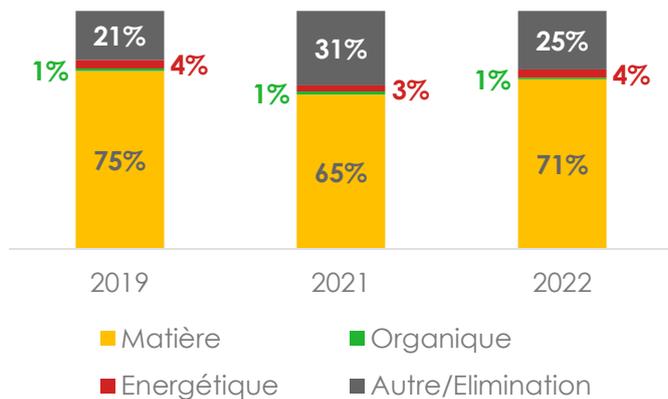
Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

L'absence d'incinérateur sur le territoire explique en partie la faible part de valorisation énergétique au détriment d'une part d'élimination supérieur à la moyenne régionale. L'absence de biodéchets identifiés en entrée d'installation de traitement explique la part très faible de valorisation organique. La part de valorisation matière est néanmoins supérieur à la moyenne régionale.

Evolution de la valorisation des tonnages de DAEndni - Ardennes



La part d'élimination, après une légère baisse en 2021, augmente en 2022 sans pour autant rattraper le niveau de 2019. Ce constat peut s'expliquer par la faible disponibilité de solutions de valorisation énergétique sur le territoire, qui contraint les producteurs de DAEndni à se tourner vers l'enfouissement, avec une quantité de déchets qui diminue par rapport à 2021 mais qui reste supérieure à 2019.